

DEPARTEMENT DU VAL D'OISE  
CANTON DE DOMONT  
COMMUNE DE SAINT-PRIX

DEC 2023/054

## DECISION DU MAIRE

### CONTRAT DE CESSION D'UN SPECTACLE ET DEVIS CONCERT DU GROUPE ELECTROPLUME « OISEAUX DISPARUS » LE 09 JUILLET 2023

Le Maire de la Commune de SAINT-PRIX,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L.2122-22 et suivants,

VU la délibération du Conseil Municipal en date du 28 mai 2020 n° 2020-014 décidant de donner délégation à Madame le Maire de la totalité des dispositions prévues aux articles L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le contrat de cession du droit d'exploitation d'un spectacle conclu avec l'association « PYPO Production » sise 8 rue Saint Domingue – 44200 NANTES, pour l'organisation du concert du groupe Electroplume « Oiseaux disparus » le dimanche 09 juillet 2023 à 18h30, à Saint-Prix, dans le parc de la Mairie, dans le cadre de l'été culturel 2023, d'un montant de 1 404,22 € T.T.C.,

VU le devis n° ELP 2307-005 proposé par l'association « PYPO Production » sise 8 rue Saint Domingue – 44200 NANTES, pour l'organisation du concert du groupe Electroplume « Oiseaux disparus » le dimanche 09 juillet 2023 à 18h30, à Saint-Prix, dans le parc de la Mairie, dans le cadre de l'été culturel 2023, d'un montant de 1 404,22 € T.T.C.,

CONSIDERANT qu'il est entendu que l'organisateur fournira le lieu pour les représentations en ordre de marche selon les indications artistiques et techniques fournies par le producteur,

#### DECIDE

**Article 1<sup>er</sup>** : Autorise la signature du contrat de cession du droit d'exploitation d'un spectacle conclu avec l'association « PYPO Production » sise 8 rue Saint Domingue – 44200 NANTES, pour l'organisation du concert du groupe Electroplume « Oiseaux disparus » le dimanche 09 juillet 2023 à 18h30, à Saint-Prix, dans le parc de la Mairie, dans le cadre de l'été culturel 2023, d'un montant de 1 404,22 € T.T.C.

**Article 2** : Autorise la signature du devis n° ELP 2307-005 proposé par l'association « PYPO Production » sise 8 rue Saint Domingue – 44200 NANTES, pour l'organisation du concert du groupe Electroplume « Oiseaux disparus » le dimanche 09 juillet 2023 à 18h30, à Saint-Prix, dans le parc de la Mairie, dans le cadre de l'été culturel 2023, d'un montant de 1 404,22 € T.T.C.

**Article 3** : La dépense sera imputée à l'article 6228 – gestionnaire Culture.

**Article 4** : La présente décision peut faire l'objet d'un recours auprès du tribunal administratif de Cergy-Pontoise dans un délai de deux mois et il en sera rendu compte au prochain conseil municipal.



Saint-Prix, le 31/05/2023  
VILLECOURT